

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 71 (1932)
Heft: 10

Artikel: Pages d'autrefois : les guêpes et les municipaux
Autor: Cérésole, Alfred
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-224470>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOU
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Nous avisons les personnes qui ont reçu le CONTEUR depuis quelques semaines à l'essai, que nous prendrons l'abonnement en remboursement pour le 15 mars.



FAUT MEDZI PRIN

NEIN zu dein le teimps, tsi no, on mestre quemoint on n'ein vâi pas mé, ora. E r'âve étudia bin maugrâ lui, et se n'idâve àve todzo éta d'être on bal et bon pâisan, d'avâi ona dozânnâ de vatses primâies à l'Herd-Book, avoué ona pecheinta senailléri. Quand é r'etâi on boubbeillon et qu'on l'i einter-vâve :

— Tiet vû te fêre, quand te saré quemeniâ ?
— Etre tsévrâi, que répondai rique raque, sein pi sondze ona menuta.

Mé son père étaî ministre, et, ma fâi, é l'i a failli emmodâ po l'Académie de Lozena, ein pliace d'allâ tsévrâi à Praz-de-Fort âbin boubôein Râpanayre.

On dijzâina d'annâies apré, mon corps étaî ministre à son tor, et on tot bon. Se sâve bin predzi, é sâve assebin âriâ, vélâ ona vatsé et veindre on modzon sein dre dé le meintéri et sein sé lassi trua, tiertâ. Prau soveint on le reincontrâve ein vela avoué tsavau et on tserret dé couverte, dé farna et dé poleita.

Mé vo pouâide bin mouesâ que Monsu le Ministre ne pouâive pas fêre tré tot cein solet ; é l'y âve failiu on domestique por guevernâ. E r'âve eingadja le Vinçanet, on vesin qu'âve éta son catetumène.

On dzor dé fory, le ministre et son valet âvont tserrotâ et einvouâ de fémé, et ma fâi, quand é ra zu feru quatr'hâores, lou dou âvont ona fam que ne s'êre recognissâivont prestiet pas mé, et ona sâi que l'âirant por âïâ.

— Dis vâi, Vinçanet, ié ona fam qu'y vâie tot rodze. Et té ?

— Mé assebin, et pi onco' ona sâi énorme.

— Bon. Va vâi dre à ma fenna de boutetâ ona bouteille dé Velanavoue, la résta de bouteffâ et la mâtia d'on pan su la trâblie de couerti.

Quand tot fut prête, tinque noutrou lulus qu'arevont et que queminciont à bâire tsâcon dou vére prestiet sein sé répreindre.

— Ha ! que fâ le ministre, le premi n'a pas pu tot bas ; é ne m'a moillha tiet la mâtia dé dés-sus de corniolon. Ara, attaquons !

E té sérât on cäuté, sé cope on campier dé pan quemoint on sardzon, tre bocon dé sauceçon mé prins, prins quemoint ona bâragne.

Le Vinçanet que vâi cein, fâ le même affré, mé quand sé vint à copâ le podzet, é n'ein cope tiet on seul bocon, m'e tien bocon !...

— Vinçanet, é ne pas dinse qu'on medze le

saufesson né la tsambetta. Por que cein sâi bon faut copâ prin, prin.

— Oh ! i ne sâi tiet valet, à la tiura, i n'e pas fauta dé medzi asse bon tiet Monsu le Menistre, l'i répond sé tot rétos dé Vinçanet.

Djan-Pierre dé le Savolles.



Pages d'autrefois

LES GUÊPES ET LES MUNICIPAUX

GECI se passait, il y a bien longtemps. Au dire des habitants de X., la commune voisine de Z., voyait ses finances malades et ses affaires cheminer dans les plus déplorables conditions. Tout allait de mal en pis ; les choses en vinrent au point que les intéressés, secouant leur apathie et leur laisser-aller, se réunirent en assemblée et décidèrent, en vue de sauver la situation et de réaliser un peu d'ordre et d'économie, d'avoir recours à des moyens énergiques. A l'unanimité des voix, on résolut que MM. les municipaux (comme nous les nommerions aujourd'hui) se rendraient en corps auprès des autorités d'une commune importante de la plaine, dont l'administration et la comptabilité passaient pour modèles, dans le but de prendre conseil et, une fois pour toutes, de « chercher pourtant un peu d'esprit ».

Au jour convenu, les six conseillers, le syndic en tête, muni d'un long sac, se mirent en route, accompagnés du boursier et de l'huiissier. Après une longue marche, tous se présentèrent au bureau du greffier de la commune exemplaire. Quand M. le greffier, un peu surpris de cette visite, eut fait asseoir cette intéressante délégation, M. le syndic, qui avait toujours le sac en mains, prit la parole et expliqua compendieusement le but de la démarche. La conclusion de son discours, humblement débité, fut cette requête répétée par les six conseillers à la fois :

— Oh ! oui ! certes ! monsieur le greffier, vous nous feriez un plaisir extrême de nous donner un peu de votre esprit.

Le rusé greffier — qui avait une dent contre le syndic, lequel lui avait vendu naguère, comme « sans défauts », un cheval vicieux, — voyant le sac municipal, conçut une idée lumineuse que lui suggéra sans doute le malicieux servan de sa maison. Sans paraître le moins du monde embarrassé, il répondit simplement aux municipaux :

— Eh bien ! messieurs, on fera ce qu'on pourra. Veuillez seulement prendre patience une minute.

Puis, laissant ces excellents magistrats se reposer en prenant un doigt de vin, il les quitta un moment pour se rendre dans son verger. Là, il courut droit au pied d'un grand poirier ; puis, s'assurant qu'il n'était vu de personne, il fit rapidement main basse sur un énorme nid de guêpes

qu'il plaça dans le sac du syndic. Il en rattacha soigneusement les ficelles, puis, le rapportant à son propriétaire, il dit avec aplomb :

— Eh bien ! messieurs, je crois que vous aurez là votre affaire... seulement, il faut agir avec précaution... Portez ce sac soigneusement. Tenez le bien fermé. Ne soyez pas surpris si, en chemin, vous entendez l'esprit s'agiter... Une fois arrivés chez vous, réunissez-vous en séance, dans un local obscur et bien fermé... Là, découvrez-vous ! agitez le sac et ouvrez-le... L'esprit produira des effets immédiats.

Soyez bien remercié de toutes vos bontés, dit le syndic, en se levant le premier pour partir.

On vous prie « d'excuse » pour la peine, dit à son tour le vice-président, en faisant une profonde révérence.

Si seulement on pouvait un jour vous rendre la pareille, ajouta avec candeur le boursier, ce serait une joie extrême pour nos coeurs.

En tout cas, bien le bonjour et merci ! s'écrieront tous les autres municipaux en gagnant la porte.

Seul, l'huiissier n'ouvrit pas la bouche et parut se méfier.

Soulagée et pensive, la délégation descendit plus ou moins régulièrement l'escalier. On se mit en route. Le syndic marchait gravement en tête, tenant d'une main son grand parapluie de coton vert et portant de l'autre, sur son épaule droite, avec autant de solennité que d'onction, le sac mystérieux, soigneusement attaché au bout d'un vieux gourdin de famille. On était à peine parvenu au premier contour que déjà les guêpes, surexcitées par la marche, se mirent à bourdonner. Ce fut d'abord sourd, puis de plus en plus bruyant.

— Entendez-vous ? dit le syndic avec ravissement. Ecoutez-voir l'esprit.

— Oh ! c'est du tout bon ! répliquaient les municipaux.

— Mais comme il s'agit ! remarqua le boursier.

— Dépêchons-nous ! disaient les plus jeunes.

— C'est de la farce ! pensa l'huiissier.

— Toujours est-il, ajouta le syndic, que c'est moi qui porte le sac, lequel fera le bonheur de chez nous, et que je veux m'en souvenir pour moi et mes enfants.

Moitié causant, moitié silencieux, on arriva sur le territoire de la commune, privée pendant un jour entier de la protection de ses administrateurs.

Oh ! chose surprenante ! les affaires avaient pu marcher sans eux ; il n'était arrivé aucune catastrophe. Les petits ruisseaux avaient su couler tout seuls ; les fleurs avaient su fleurir et répandre leurs parfums, les oiseaux faire leurs nids, les nuages courir, les enfants s'ebattre, les abeilles butiner, gens et bêtes respirer et vivre, le soleil même touver sans erreur son chemin dans l'espace, bien que la surveillance paternelle et les directions des magistrats communaux eussent totalement fait défaut ce jour-là ! A coup sûr, une bonne fée s'en était mêlée.

A pas mystérieux, le corps municipal entra dans la salle d'école. Sur un signe du syndic, le boursier ferma avec précaution les contrevents de la salle. Chacun s'assit avec solennité et avec le sentiment très net que, pour la commune, une

Rédaction et Administration :
Pache-Varidel & Bron
Lausanne

ABONNEMENT :
Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques II. 1160

ANNONCES :
Agence de publicité Amacker
Palud 3, Lausanne.

heure importante allait sonner et qu'un grand mystère allait s'accomplir.

Lorsque tout fut bien tranquille, quand ces hommes intègres furent jugés suffisamment recueillis pour « être spiritualisés », le syndic d'une voix tonnante, que faisait vibrer l'émotion, s'écria :

— Ora, caisi-vo ! (Maintenant, taisez-vous !) Puis, il secoua par trois fois le sac magique. Il le détacha, l'ouvrit, et le cœur tremblant, lâcha l'esprit.

Il se fit d'abord un grand silence ; puis on entendit un bruit étrange, comme une plainte lointaine ; c'était un bourdonnement qui se rapprochait sans cesse et dont les notes devenaient toujours plus perçantes, accompagnées de sensations très particulières, suivies d'impressions brûlantes sur la peau.

— Quel esprit ! quel esprit ! disaient les uns.

— Aie ! c'est du piquant, disaient les autres.

— Qu'il est fort, c'est du vif ! dit le boursier en s'administrant une claque sur la joue.

— Aie ! aie ! hurla le syndic, l'esprit pénètre, il pénètre.

Lorsque l'esprit eut suffisamment pénétré, quand les pauvres guêpes furieuses se furent consciencieusement vengées, en défigurant la face de chacun de ces excellents magistrats, lorsque ceux-ci eurent été assez aiguillonnés, en vue du bien présent et à venir de la commune, le syndic jugea le moment venu de faire rouvrir les volets.

Oh, réveil plein d'horreur ! aspect épouvantable ! Les visages de messieurs les municipaux n'avaient plus de forme. Les lèvres du syndic étaient devenues monstrueuses. Les joues du vice-président s'étaient bouffies. Le nez du boursier s'était épaissi dans des proportions telles que tout coup d'œil intelligent dans sa caisse eût été impossible. Les paupières du secrétaire s'étaient gonflées au point de compromettre totalement la beauté de son écriture. Les mains de tous étaient devenues énormes. Ce fut navrant et douloureux... Mais l'esprit avait agi; la vaccination spirituelle du corps municipal était faite.

Aussi lorsqu'on eut constaté les premiers résultats, le syndic et ses collègues estimèrent-ils sage de détalier rapidement, en rêvant aux réformes futures et à toutes les exigences de leurs administrés.

Dès lors l'administration communale pareillement piquée au vif, marcha-t-elle mieux ? La légende ne le dit pas. En revanche, ce qu'elle assure, c'est que l'huiquier, qui avait reçu deux piqûres de plus que les autres et qui montra, ce jour-là, le plus d'esprit, fut nommé syndic pour la plus grande joie de tous les administrés de la commune de Z.

Si le conte malicieux qui précède, renferme une mordante ironie à l'adresse de certaines administrations et de celle de Z, en particulier, voici par quel récit satirique les habitants de cette commune répondent lorsqu'ils veulent rire de leurs voisins de X.

Alfred Cérésole.

LE MÉDECIN DE CUCUGNAN

Le médecin était un grand savant, car il avait beaucoup appris; et cependant, à Cucugnan, où il s'était établi depuis deux ans, on n'avait pas confiance en lui. Que voulez-vous ? en le rencontrant toujours un livre à la main, les Cucugnanais se disaient : — Il ne sait rien de rien, notre médecin, il lit, il lit sans cesse. S'il étudie, c'est pour apprendre; s'il a besoin d'apprendre, c'est qu'il ne sait pas; s'il ne sait pas, c'est un ignorant.

Ils ne pouvaient pas sortir de là, et... ils n'avaient pas confiance en lui.

Un médecin sans malades est une lampe sans huile. Il faut pourtant gagner sa misérable vie, et notre pauvre diable ne gagnait pas l'eau qu'il buvait.

Il était temps, certes, que cela finît.

Un jour, pour en finir, il fait dire dans tout Cucugnan que son savoir était si grand, si puissant, si souverain, qu'il se faisait fort, non seulement de guérir un malade, — ce qui est un jeu

d'enfant, — mais de ressusciter un mort, ce qui peut s'appeler un vrai miracle de Dieu ! — Oui, oui, un mort, disait-il, et un mort enterré !... Et je le ressusciterai quand on voudra, en plein jour, en plein cimetière, *coram populo*.

Ah ! ceux qui le crurent ne furent pas nombreux ! Les incrédules se disaient néanmoins : — Que risquons-nous à le mettre à l'épreuve ? il faut le voir à l'œuvre : à l'œuvre on connaît l'ouvrier. Il peut réussir : c'est un homme qui a tant, tant lu ! et il se fait tant de belles découvertes à l'heure d'aujourd'hui ! Et puis, s'il opère le miracle, nous battons des mains; s'il le manque, nous lui ferons la huée. Qu'il en ressuscite un, et nous verrons par là s'il a été un bon lait.

Baste ! il fut convenu que, le dimanche d'après, à midi sonnant, Monsieur le médecin, en plein cimetière de Cucugnan, ressusciterait un mort, deux, s'il le fallait; il eut même des commères qui dirent neuf ou dix !

Donc, bien avant l'heure dite, ce dimanche, le cimetière de Cucugnan fut plein comme l'église à la messe, le saint jour de Pâques. Le second coup de midi n'avait pas sonné que Monsieur le Médecin, fidèle à sa promesse, arriva, tout de noir habillé. Il eut assez de peine et dut jouer des coudes pour se frayer un passage jusqu'à la croix et se hisser sur le piédestal.

Là, il salua, cracha, se moucha, et :

— Mes amis, dit-il, je vous ai promis de ressusciter un mort. Je tiendrai parole. J'en lève la main. Voyons, du silence ! Il ne m'est pas plus difficile, je vous l'assure, de rappeler à la vie Jacques ou Jean, que Nanon ou Babet, que Claude ou Simon ? Comment l'appeliez-vous ? Simon Cabanier... qui est mort d'une mauvaise pleurésie, voilà bientôt un an ?

— Pardon, Monsieur le médecin, lui dit Catherine, veuve du pauvre Simon. C'était assurément un brave homme ! il me rendit heureuse, et je le pleurerai tant que Dieu me conservera les yeux de la tête ! Mais ne le ressuscitez pas ; car, voyez-vous, vienne la fin du mois, je quitterai le deuil, mes parents voulant que je me remarie avec le grand Pascal. D'aujourd'hui en huit, on publie les bans, premier et dernier. J'ai déjà regu les cadeaux.

— Ah ! que vous faites bien de me le dire, Catherine !... Eh bien ! alors, si je ressuscite Nanon Carotte, qu'on enterra le beau jour de la Chandeleur !

— Gardez-vous en bien, Monsieur le médecin, crie Jacques Lamèle. Nanon était ma femme. Nous sommes restés dix ans ensemble : dix ans de purgatoire, tout Cucugnan le sait. Que Nanon reste où elle est, pour son repos et pour le mien. Un vrai poivre, Monsieur ! tête comme un âne, et fainéante, et querelleuse, et souillon, et déguenillée ! Avec ça, les mains percées, et une langue de vipère, Monsieur, qui aurait fait battre la sainte Vierge et saint Joseph ! Et... Je ne dis pas tout !

— Mais, cependant, mes amis...

— Pardon, si je vous coupe, Monsieur le médecin ! Femme morte, chapeau neuf. Comme Nanon m'a laissé trois mioches, qui, assurément, ne ressemblent pas à leur père, et, comme vous le comprenez, je les avais sur les bras, je me suis remarié. Il est donc fort inutile...

— Ça va bien. Je comprends. Il est clair que ce sera vraiment pour toi un atroce martyre, si tu avais deux femmes dans ta maison ! Il y en a assez d'une, et de reste ! Eh bien ! alors je ressusciterai... car, enfin, bonnes gens, il faut bien que j'en ressuscite un... Tenez, le brave Maître Pierre.

— Maître Pierre du Mas-Vieux ? dit Félix Bonne-Poigne.

— Lui-même.

— Ah ! mon pauvre père !... Que Dieu lui donne le repos, Monsieur le médecin !... un saint homme, certes ! Ne le ressuscitez pas, que s'il revenait à la vie, il trouverait assez d'embrouillements dans nos affaires et il en aurait le cœur navré, lui qui, le pauvre ! aimait tant à nous voir d'accord. Nous nous sommes partagé, après forces disputes, force coups, un gros procès, et

non sans nous être arraché les cheveux, quelques lèvres de terre à peine. Nous sommes six, quatre garçons et deux filles. Nous avons tous beaucoup d'enfants; chacun tire à soi et tourne l'eau à son moulin. Allez ! il n'y a personne qui soit cossu dans la famille.

— Il ne sera pas possible ?...

— Pardon ! Si vous le ressuscitez, — il nous faudrait faire, entre tous, une pension au pauvre vieux. Rien de plus juste. Mais les années sont si mauvaises, Monsieur le médecin ! Vous le savez, les vers à soie ne font que des chiques, — quand ils font quelque chose, — les vignes ont la maladie, les blés ne rendent rien, les olives ont le ver, il ne pleut pas, les garances sont en donation.

— Eh bien ! soit. Nous laisserons dormir Maître Pierre. — Mais comme je ne suis pas venu ici pour enfiler des perles, et vous tous pour me regarder faire, je réveillerai... Qui voulez-vous donc que je réveille ?

— Gothon ! réveillez-moi ma Gothon ! s'écria à ce moment une brave femme, en pleurant comme une Madeleine.

— Non, non, Monsieur le docteur ! ne la réveillez pas ! dit une jeune fille. Oh ! non... Belle vierge, que tu as bien fait de mourir ! Avant de mourir, elle me dit tout. Et puis, nous lui mêmes sa belle robe blanche et des fleurs sur la tête !... On aurait dit une mariée. En terre sainte laissez-la ; celui qu'elle aimait vient de s'enlever avec une autre !

— Pauvre... pauvre Gothon !... Tenez tout cela commence à m'ennuyer. Je vais, pour en finir, réveiller le Gringalet qui avala sa langue en mangeant de la morue, il y a un mois environ.

— Je ne veux pas, moi ! Je ne veux pas, crie Louise Coquelicot, les deux bras en l'air. Il m'avait vendu sa vigne et son mas à fonds perdu. J'ai payé pendant dix ans, et plus que la valeur, en beaux écus blancs et sans jamais retenir un sou. Il me faudrait, de nouveau, lui porter sa pension ! Ça ne serait pas juste, Monsieur le médecin !

— Vous m'en direz tant !... Eh bien ! soit. Voyons : j'en sais un qui mourut ne laissant ni femme ni enfant, ni frère ni sœur, mais le souvenir, l'exemple de toutes les vertus, et ses quatre sous à votre hôpital: votre bon curé, qui vous aimait tant, que vous avez tant pleuré, et qui, par amour pour vous, fit, il vous en souvient, un si rude voyage dans l'autre monde, cherchant, pauvre pèlerin ! dans tous les coins et recoins ses Cucugnanais, et les retrouvant tous sans en excepter un (ah ! quel malheur !) dans l'enfer grand ouvert ! Si nous le ressuscitions ?

— Ah ! non ! non ! crièrent, l'une d'ici, l'autre de là, quelques dévotes du gros grain. Non ! non ! Monsieur le médecin !...

— D'autant plus, ajoute Misé Rousseline, Mère de la congrégation, d'autant plus qu'il était vieux, le pauvre homme ! et sourd comme un pot : bien tant que, lorsque je me confessais, si je lui parlais figue, il me répondait raisin. Laissez-le dans la gloire de Dieu, car, au demeurant, nous avons, à cette heure, un curé qui est jeune et qui a bon air; il est brave comme un sou, chante comme les orgues, prêche comme un séraphin et mène sa barque à souhait.

— Que vous dirai-je ? Puisqu'il en est ainsi, tournons d'un autre côté. Je vois là, tout près, une petite croix de bois: on dirait que l'herbe fleurie et les petits escargots blancs ont voulu en cacher la triste couleur noire, tant les escargots s'y sont collés nombreux, tant l'herbe a grandi drue et fleurie tout à l'entour ! C'est la tombe d'un enfant à la mamelle: Il avait dix mois lorsqu'il mourut, l'inscription le dit. Ce serait péché, bien sûr, de le ressusciter: il est si heureux d'être mort, d'être sorti d'un monde où l'on entend... ce que vous me dites, mes pauvres amis ! Si cependant, vous voulez que je le revienne, je le reviendrais tout de même.

— Monsieur le docteur, dit alors une pauvre vieille en pleurant, ce petit mort est à nous, hé-